



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé/Reçu le



17127839

29 AOÛT 2017

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0867.091.611

Dénomination

(en entier) : **AANTAR**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : Boulevard du Midi, 21 à 1000 BRUXELLES

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIALExtrait du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} août 2017 :

L'assemblée décide à l'unanimité de transférer à partir de ce jour le siège social à l'adresse suivante :

Grensstraat, 7 à 1831 DIEGEM.

Signature : FERJANI Farh, gérant.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/09/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature